

Géomorphologie et toponymie. Le chiron des domaines granitiques de l'Ouest de la France.

Bruno Comentale

► **To cite this version:**

Bruno Comentale. Géomorphologie et toponymie. Le chiron des domaines granitiques de l'Ouest de la France.. Les Cahiers Nantais, IGARUN, 2013, p. 15-23. <halshs-01079471>

HAL Id: halshs-01079471

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01079471>

Submitted on 2 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géomorphologie et toponymie. Le *chiron* des domaines granitiques de l'Ouest de la France.

Bruno COMENTALE

Institut de Géographie, Université de Nantes (UMR 6554-CNRS)

Dans l'Ouest de la France de parlers romans, le toponyme *chiron* est fréquent pour désigner des affleurements rocheux, particulièrement en domaine granitique. Il est également devenu un anthroponyme. Répandu en Vendée et dans les Mauges, il possède des variantes comme le *chirac* du Confolentais ou le *queyrou* du Périgord granitique. A partir de ce toponyme, qui se réfère le plus souvent aux pointements granitiques affleurant en plein champ, gênant les travaux aratoires, nous envisagerons des analogies avec deux autres toponymes phonétiquement proches, qui décrivent deux réalités géomorphologiques distinctes mais aux propriétés physiologiques similaires, la *cheire* volcanique et le *chirat*, accumulation de blocs de la bordure orientale du Massif central.

Une appellation physiologique.

Si les affleurements granitiques sont source de spectaculaire, naguère théâtres de légendes, aujourd'hui lieux touristiques appréciés, le terme *chiron* reste cantonné à un usage régional. Ainsi, Y. Lageat (2000) précise que « la littérature scientifique a retenu le mot de "tor" d'origine cornique (même si nous disposons du terme vendéen de "chiron") pour désigner des volumes rocheux résiduels d'échelle décamétrique, constitués par un empilement géométrique de blocs aux arêtes émoussées ou de forme ovoïde, et enracinés par opposition à leurs produits dérivés que sont les coulées ou les chaos de blocs ». Le terme n'est pas intelligible dans les parlers actuels, dans le registre dialectal ou en français normé, néanmoins il désigne des formes de relief présentant des constantes physiologiques.

A cet égard, les Mauges sont un musée de modelés granitiques conformes au schéma séquentiel énoncé par A. Godard (1977) : tors en position sommitale de plateau, boules granitiques emballées dans les arènes glissées au long des versants, puis déposées dans les lits des cours d'eau et lavées de leur enveloppe d'arène (Comentale et Gabory, 2013). Dans la première catégorie entrent le tor de la Pierre Tournisse (photo 1), en bordure de la vallée de la Moine, et autres *pierres branlantes* – à l'image du toponyme *la Pierre-qui-branle*, dans la commune de la Séguinière à l'ouest de Cholet, en un lieu aujourd'hui dépourvu d'un tel attribut, lequel fut probablement détruit en raison de la gêne qu'il représentait pour l'agriculture (cf. *infra*).

Plus bas, à la sortie du hameau de Beaucou à la partie supérieure du versant de la Moine, affleurent des boules, initialement glissées au sein de l'arène puis débarrassées de celle-ci avant qu'elles aient pu atteindre le fond de la vallée. Par ailleurs, au nord-est de Cholet, la haute vallée de l'Èvre représente le stade ultime de cette évolution : en contrebas de l'échine des Gardes, la base du versant et le lit de la rivière sont parsemés de boules, qui ont été déplacées dans l'arène puis lavées, alors qu'aucun tor ne

surplombe l'ensemble. Enfin, nombreux sont les pointements rocheux de dimensions métriques ou inframétriques, affleurant au milieu des champs, qui illustrent l'irrégularité des profils d'altération : au lieu-dit Le Chiron à La Tourlandry, le quadrillage de leur surface par des diaclases en cours d'exploitation par l'érosion est visible.



Photo 1. La Pierre Tournisse, « pierre branlante » granitique caractéristique. Son illustration par des légendes associées aux fées, aux druides, aux esprits malins, tout comme son ancien statut de borne-frontière aux marches Anjou-Poitou-Bretagne, sont autant d'arguments à intégrer à une divulgation de la géomorphologie sur un plateau dont le relief est de prime abord peu attractif (cliché B. Comentale, juin 2012).

Dans le premier cas, il s'agit de granite, au sein du batholite de Clisson-Mortagne. Mais le plus souvent, la roche est un granitoïde, ou un *métaconglomérat* quartzeux présentant une parenté lithologique avec le granite. C'est le cas de la roche qui arme la petite crête de la ferme de la Christophière, à 116 m d'altitude, au sud de Saint-André-de-la-Marche. Très résistante, elle se débite en blocs anguleux qui gênent la mise en culture et que l'on empile en lisière des champs. D'après le fils de l'exploitant agricole que nous avons rencontré, il est impossible de labourer, la roche étant subaffleurante : cela correspond à la définition du chiron – dont une ferme proche porte le nom.

Une surface rugueuse, impropre à la mise en culture.

Il y a ainsi contraste entre le plateau granitique à échelle moyenne, surface plane dont la topographie n'offre *a priori* pas de difficultés d'aménagement, et le modelé de grande échelle qu'il porte, qui en gêne considérablement la mise en valeur. Outre la rugosité de la surface qui constitue un obstacle au déploiement de moyens agricoles motorisés, il faut aussi compter avec la médiocrité des sols induite par la nature acide du soubassement quartzeux, quand il ne s'agit pas d'altérites argileuses qui entretiennent l'humidité en hiver, ce qui cantonne souvent cette mise en valeur à l'exploitation herbagère.

Le contraste existe aussi dans la prise en considération des chirons dans une perspective de vulgarisation de la géomorphologie. Des édifices imposants comme la Pierre Tournisse ou comme les blocs de la Charuelle et de la Durandière, sur l'échine granitique du Puy-Saint-Bonnet au sud de Cholet, peuvent être mis en évidence par leur caractère spectaculaire, ou par le biais des légendes auxquelles ils sont associés et qui sont de nature à susciter l'intérêt des visiteurs. Il appartiendra ensuite au géomorphologue d'introduire les explications naturalistes nécessaires ; le panneau explicatif apposé près de la Pierre Tournisse en représente un embryon, qui mentionne : « la nature, l'érosion, les pluies ont "fait" la "Pierre Tournisse" ». En revanche, les formes de dimensions plus réduites apparaissent insignifiantes tant elles sont répandues, et sans intérêt tant elles sont une contrainte pour les agriculteurs. Seule la toponymie *Chiron* les extrait de l'anonymat, c'est pourquoi la confrontation entre toponymie et géomorphologie dans un cadre plus large s'avère utile.

En particulier, la proximité phonétique entre les noms *chiron* et *cheire* apparaît plus qu'une coïncidence. On sait que ce dernier terme, passé dans le vocabulaire géographique commun, désigne dans le Massif central un chaos de lave scoriacée issu du refroidissement d'une coulée volcanique. Dans la chaîne des Puys, la cheire est reconnaissable comme terrain impropre à sa mise en culture du fait de son extrême rugosité : c'est la même signification physionomique que celle que nous attribuons au chiron, indépendamment d'une nature géomorphologique distincte. C'est le *pays pierreux* mentionné par M. Derruau (1988).

Le dictionnaire Le Robert (édition 2013, p. 412) se réfère au latin populaire **carium*, issu d'un « mot prélatin ». Toutefois, ni le *Dictionnaire historique* Le Robert, à visée étymologique, ni le *Dictionnaire étymologique* de Bloch et von Wartburg ne possèdent cette entrée. Mais il est avéré que la racine pré-indo-européenne **kar* est à l'origine de nombre de termes relatifs à la pierre (voir notamment Grosclaude, 2006, p. 395) ; d'autres interprétations étymologiques font référence à des racines « celtique », « gauloise » ou « latine » – entretenant au passage l'ambiguïté avec le latin *quadratus*, carré, par exemple pour l'origine du mot carrière – sans tenir compte du fait que de tels vocables,

effectivement présents dans les langues parlées au cours de la Protohistoire tardive et de l'Antiquité, ont pu reprendre un substrat linguistique non indo-européen.

La désignation d'une forme rocheuse, qui témoigne de la permanence d'une connaissance géomorphologique empirique sur le terme historique.

La grande représentativité du toponyme *chiron* et de ses analogues semble donner corps à l'hypothèse d'un dérivé de la racine *kar. Au début du XX^e siècle, la Société préhistorique de France avait tenté un recensement des lieux portant le nom *chiron*, singulièrement aux pourtours occidental et septentrional du Massif central (Rougé, 1910 ; Pérot, 1910). Cet inventaire confirme qu'il s'agit moins d'une dénomination lithologique que physionomique : à titre d'exemple, le *Chiron* situé à l'extrémité du platier rocheux de la Pointe de Fouras, en Charente-Maritime, est constitué non d'un granite, mais d'une roche sédimentaire (calcarénite à fragments quartzeux du Cénomanién supérieur).

Un autre analogue phonétique est représenté sur la bordure orientale du Massif central par le chirat, décrit par B. Etlicher (1977 ; 2005) comme une coulée de blocs sur forte pente, apparaissant en clairière dans sa forme la plus étendue, ce qui traduit l'impossibilité pour les arbres de s'y enraciner. Certes, la référence à la planéité d'ensemble, qui est associée au plateau granitique hérissé de chiron, ainsi qu'à la cheire, disparaît, cependant le chirat désigne, lui aussi, un « mauvais pays », pierreux, inapte à la mise en culture indépendamment de la pente.

Quant à la vraisemblance linguistique de l'hypothèse de dérivés de la racine *kar, elle est confortée par les évolutions phonétiques régionales : palatalisation de *k* à *tch*, puis réduction à *ch*, avérées dans tout le domaine linguistique gallo-roman – sans distinction entre langues d'oc et d'oïl – sauf en picard et dans certains dialectes occitans dont le gascon, mais pas l'auvergnat qui a adopté la prononciation *ch* (Guiraud, 1978, p. 12: répartition des variétés dialectales du mot "chèvre" en France).

Enfin, riche d'enseignements est la confrontation avec l'aire pyrénéenne, où les termes désignant le rocher, dérivés de la même racine *kar, se retrouvent à la fois dans la toponymie et dans les vocabulaires dialectaux, ce qui renvoie à une longue « mémoire » des lieux escarpés ou rocheux, les rendant de ce fait directement intelligibles aux locuteurs, contrairement à ce qui se passe dans l'aire de diffusion du chiron. Ainsi, les variétés pyrénéennes du gascon, notamment le béarnais, partagent des affinités de vocabulaire et des similarités toponymiques avec le basque, au sens où y apparaissent à la fois des termes proprement basques et des termes issus d'un substrat linguistique « aquitain », antérieur à la romanisation et apparenté au basque actuel. M. Grosclaude (2006), qui attribue ce fait à la position du Béarn « aux confins d'une latinisation mouvante » (p. 406), distingue plusieurs villages occupant des sites escarpés et dont le nom dérive de *kar ou d'une variante *gar. En outre, il souligne que le mot *garròc*, rocher – à comparer au basque *garai*, hauteur, sommet – est un « nom commun

parfaitement vivant dans le lexique occitan pyrénéen actuel » (p. 395). Ce mot figure en effet dans le dictionnaire de S. Palay (1980), qui mentionne également *queyràu*, « grosse pierre carrée ou anguleuse [avec une réminiscence du *quadratus* latin] ; borne de pierre ; cailloutis », ici dans une variété gersoise, non pyrénéenne, du gascon.

Il serait irréaliste et erroné d'attribuer une quelconque origine « basque » aux chirons, cheires et autres chirats, en revanche il convient de souligner l'extrême dispersion, à travers la France, des toponymes construits à partir de la racine **kar*, dont le sens subsiste dans les lexiques des parlers pyrénéens alors qu'il a disparu ailleurs (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, site internet consulté le 20/02/2013). Le recours au basque ne constitue pas un *deus ex machina* susceptible de rendre compte de l'ensemble des idiomes pré-indo-européens qui furent parlés sur les territoires de ce qui est la France. Cependant l'aire bascophone en est, au moins *pro parte*, représentative, étant indemne de toute influence indo-européenne prélatine, notamment celtique – fait semble-t-il partagé par l'aire béarnaise qui ne comporte pas de toponyme gaulois (M. Grosclaude, 2006), contrairement au reste de la France d'expression romane. Et la méthode a été appliquée avec succès à d'autres formes de relief, en l'espèce les formes d'instabilité de versant dans les Pyrénées catalanes (Planas Battle *et al.*, 2008).

Il n'est, au bout du compte, guère étonnant que des termes très anciens, pour certains d'origine protohistorique, désignant les éléments d'une « Nature » environnante, aient été conservés par des civilisations rurales en prise directe avec celle-ci, et cela en dépit des bouleversements linguistiques expérimentés à travers la superposition de strates ultérieures, au point de rendre la toponymie qui s'y réfère étrangère aux vocabulaires dialectaux actuels. On pourrait ainsi multiplier les exemples plausibles, sous réserve d'étude approfondie : Saint-Antoine-du-Queyret situé sur une des lanières culminantes de l'Entre-Deux-Mers, entre Gironde et Dordogne ; Beaucaire, au pied d'un éperon rocheux dominant le Rhône ; la Montagne du Cheiron, lourde coupole calcaire s'enlevant au-dessus du plateau de Caussols, au nord de Grasse.

Conclusion

La relative réserve des géographes à l'égard de la toponymie, à la suite de déconvenues liées à leur impréparation dans le domaine linguistique (Bonnaud, 1969), ne doit pas cacher les avantages d'une collaboration entre toponymistes et géomorphologues. Pour les uns, qui savent tirer parti de la topographie lorsqu'elle est utile pour asseoir une interprétation, il s'agit d'en préciser les attributs géomorphologiques. Pour les autres, la toponymie introduit à la vulgarisation de la géomorphologie : tout esprit curieux remarquera la grande diffusion du toponyme chiron, et un œil avisé qui ne soit pas celui du géographe ne manquerait pas d'en relever la fréquente correspondance avec les affleurements granitiques, prélude à un exposé géomorphologique des lieux. C'est *in fine* une approche complémentaire de celle qui consiste à attirer l'attention sur les modelés granitiques par le biais des

légendes : diables ou fées déplaçant les masses rocheuses, vasques d'érosion interprétées comme des « chaudrons de druides ». Ces deux approches dessinent les contours d'une géomorphologie culturelle.

Bibliographie

Bonnaud P., 1969. Les problèmes de peuplement du centre de la France. A propos d'une thèse de dialectologie. *Norois*, 61, p. 31-46.

Comentale B. et Gabory O., 2013. *Le patrimoine géomorphologique des Mauges : un nouveau patrimoine naturel et culturel à promouvoir et à sauvegarder*. In : Morice J.-R., Saupin G., Vivier N., (dir.). *Les nouveaux patrimoines en Pays de la Loire*, Presses Universitaires de Rennes, p. 257-267.

Derruau M., 1988. *Précis de géomorphologie*. Paris, Masson, 533 p., 7^e édition.

Etlicher B., 1977. Les chirats du Pilat. *Bull. Labo. rhodanien de géomorphologie*, 3, p. 5-20.

Une synthèse de ses travaux, effectuée par l'auteur, en date du 15/07/2005, est disponible sur le site Internet www.futura-sciences (consulté le 08/02/2013)

Godard A., 1977. *Pays et paysages du granite*. Paris, PUF, 232 p.

Grosclaude M., 2006. *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau/Serres-Morlaàs, Editions Reclams/Editions Cairn, 416 p.

Guiraud P., 1978. *Patois et dialectes français*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 128 p.

Lageat Y., 2000. Les granites en France. Entre paysages banals et formes pittoresques. *Historiens et Géographes*, 370, p. 287-298.

Palay S., 1980. *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes (Bassin aquitain)*, Paris, Editions du CNRS, 1056 p., 3^e édition.

Pérot F., 1910. Les mots Chiron et Chillou. *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 7, 5, p. 263-264.

Planas Battle X., Ponsa Vidales A., Belmonte Ribas A., 2008. El substrat preromà en la toponímia relacionada amb inestabilitats de vessant en l'àmbit geogràfic nord-oriental de la Península Ibérica i zones properes. *Fontes Linguae Vasconum*, 109, p. 481-509.

Rougé J., 1910. Le Mot Chiron (suite). *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 7, 11, p. 553-556.